

Les collections de documents mettent l'accent sur la nature épisodique des relations extérieures. Pour ceux qui désirent une présentation plus complète des activités du Ministère, le Bulletin mensuel des Affaires extérieures est disponible à la bibliothèque du Ministère. Quant aux questions de politique, la meilleure chronologie pour la période commençant le 29 janvier 1946 se trouve dans les Rapports des réunions hebdomadaires des chefs de direction (DEA/8508-40) qui constituent la meilleure revue des relations extérieures du Canada. Chaque fois, en effet, les chefs exposaient les principales activités de leur direction la semaine précédente.

En faisant son choix, l'éditeur a eu accès à tous les dossiers et la permission d'inclure tout document qui ne viole pas l'intimité des personnes ou qui ne nuit pas à la sécurité nationale en décrivant des activités de renseignements, mais aucun document définitivement retenu n'a été exclu pour l'une ou l'autre de ces raisons. Les six omissions les plus évidentes dans cet ouvrage sont volontaires, étant donné le genre de documentation disponible dans les dossiers ou ailleurs.

Aucun document relatif à une politique ou donnant une description globale concernant la diffusion à l'étranger de renseignements sur le Canada ou sur la reprise des programmes d'échanges culturels n'a pu être trouvé dans les dossiers volumineux du Ministère. À défaut de quoi, l'éditeur a décidé que cela ne présentait pas grand intérêt de montrer de quelle façon on diffusait matériaux et culture du Canada pour dissiper la croyance que le Canada était un pays défini par la Gendarmerie royale, le blé et les colons. Les spécialistes qui désirent se renseigner sur ces programmes peuvent venir se plonger dans les dossiers appropriés.

Malheureusement, il a été impossible avec les quelques documents retenus de mieux juger l'intérêt que portaient les Canadiens aux affaires étrangères et ses répercussions sur des questions comme la reconnaissance possible du Vatican et la participation à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces champs peuvent être explorés en consultant les dossiers d'où proviennent les documents retenus en conjonction avec les archives d'organismes privés et des participants lorsqu'on pourra se les procurer.

L'absence de référence à certains sujets, en particulier ceux qui traitent de questions techniques, de personnes ou d'entreprises privées ne devrait pas faire croire au lecteur que le gouvernement ne s'intéressait ni ne participait à ces affaires. Seul le manque d'espace a rendu impossible l'inclusion de la documentation très technique sur des sujets comme les fréquences radio ou l'enregistrement des titres de banques canadiennes aux États-Unis.

La quatrième omission dans la documentation porte sur les relations avec certains pays qui étaient si amicales qu'en l'absence de conflits ou de changement dans les relations, les rapports des missions devinrent des guides de voyage ou des résumés de nouvelles locales. Ce genre de document est utile à l'étude de diplomates particuliers, de l'administration et des vues qui ont présidé aux recommandations de politique, mais dénué de contenu canadien,